

# LIVRET DE SUIVI PERSONNEL



Course d'Orientation  
Fédération Française

## GUIDE



Edition  
2019

FFCO  
DTN - Commission Jeunes

## SOMMAIRE

---

Philosophie générale du livret de suivi personnel.....	3
Objectifs du dispositif de suivi jeune .....	3
Conditions d'évaluation des compétences.....	3
Référencement des compétences à développer et à acquérir .....	4
Utilisation du livret jeune pour l'adulte débutant.....	4



## **Philosophie générale du livret de suivi personnel**

La mise en place de ce document de suivi permet de valoriser les jeunes pratiquants en école de CO et, pour les encadrants, d'assurer une évaluation continue permettant de formaliser la progression des jeunes tout au long du processus de la formation du jeune orienteur.

Ici, l'objectif est que la formation de l'orienteur s'adapte au rythme et aux motivations du jeune.

Partant de ce principe, la progression et la mise en situation pédagogique doit être centrée sur le jeune :

- Il devient acteur de sa progression
- Il peut visualiser clairement ses points forts et ses points faibles pour l'aider à progresser
- Il peut s'auto-évaluer avant d'être évalué par l'encadrant
- Il peut mieux comprendre les objectifs des séances organisées par l'encadrant

Ici, il est de la responsabilité de l'encadrant de mobiliser sa connaissance et maîtrise de la méthode fédérale pour évaluer si le jeune est prêt ou non à s'engager dans un processus de passage de balises de couleur.

## **Objectifs du dispositif de suivi jeune**

- Aller d'une pratique de découverte/approfondissement vers une pratique volontaire et pérenne en club.
- Mettre les jeunes en situation de réussite et les faire progresser à leur rythme.
- Faire adhérer et fidéliser les jeunes dans l'activité des clubs.
- Etre un support aux clubs et aux encadrants des écoles de CO dans la mise en œuvre de leurs activités.
- Favoriser la mise en œuvre de temps d'échange entre l'encadrant et les pratiquants dans le club.
- Faire en sorte que tous les clubs soient en mesure d'utiliser ce document de suivi personnel (facilité d'accès, aide plus que contrainte d'utilisation).
- Faire en sorte que tous les jeunes qui entrent en école de CO aient ce document.
- Faire en sorte que ce document puisse être partagé entre les différents encadrants que le jeune va pouvoir rencontrer au cours de sa formation d'orienteur (club, groupe ligue, etc.).
- Transmettre un discours commun et partagé entre les différents acteurs qui interviennent auprès du jeune pour son développement (parents, encadrants du club, encadrants des groupes ligues, etc.).

## **Conditions d'évaluation des compétences**

- Validation des compétences : correspond à faire avec succès 4 fois sur 5, à vitesse adaptée.
- Evaluation soit en session d'évaluation, soit en continu, soit par la simple observation de l'encadrant : ce système d'évaluation non certificatif doit être souple. La certification se fait uniquement lors des passages de balises de couleur.
- Possibilité de valider des compétences du niveau supérieur sans avoir tout acquis au niveau inférieur, mais les compétences non acquises restent à travailler.
- Pas de priorité à accorder sur certaines compétences dans un premier temps pour garder de la souplesse et être dans une logique de développement de l'activité CO. Dans un second temps, si le jeune souhaite s'engager dans une démarche de passage de balises de couleur, l'encadrant identifiera les compétences qu'il faut développer et mettra en place des situations pédagogiques adaptées.
- Possibilité de demander des explications aux moniteurs dont la liste est sur le site fédéral.

## **Référencement des compétences à développer et à acquérir**

L'ensemble des compétences à développer/acquérir sont déclinées en 3 grands chapitres :

1. Les savoirs / Connaissances
2. Les savoir-faire / Capacités
3. Les savoirs-être / Attitudes

Afin de garder une cohérence avec la méthode fédérale ainsi qu'aider l'encadrant et le jeune à se repérer, les compétences référencées sont surlignées d'une couleur faisant référence au niveau de pratique (vert, bleu, jeune, orange).

Les compétences relatives aux niveaux violet et noir de la méthode fédérale ne sont pas listées dans ce document de suivi personnel du jeune. En effet, à partir du niveau violet, les compétences fondamentales sont considérées comme acquises. Ces niveaux de pratique renvoient à l'optimisation de la performance et non plus au développement du jeune orienteur.

## **Utilisation du livret jeune pour l'adulte débutant**

Ce document est utilisable tel quel pour les adultes débutants, soit par l'encadrant, soit en mode autonome. Les compétences niveau vert et bleu sont acquises très rapidement sur quelques séances. Même pour les adultes, il est préférable de passer en situation de réussite par toutes les étapes d'apprentissage. Ce livret permet de donner une vue globale de toutes les compétences utiles en CO et d'identifier ses points faibles à travailler pour progresser.

Ce guide sera amendé régulièrement pour capitaliser les explications nécessaires à la bonne utilisation de ce livret.

Valérie Berger-Capbern et Rémi Gardin,  
Pour la commission « jeunes et développement » de la FFCO

